

Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats

Août 2022 – n° 14

Thème n° 4 (4/4) - « Sauver notre patrimoine n'est pas un luxe mais une nécessité »

« *Le constat est là !*

Partout en France des églises tombent à l'abandon. Le signal d'alarme sur l'état du patrimoine religieux en France est tiré.

La commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat a confié à des élus une mission de contrôle, et leur rapport met en lumière les menaces qui pèsent notamment sur les églises de campagne qui ne sont plus entretenues »

Ce constat a été fait partout depuis de nombreuses années et rien ne se passe. Enfin pour l'instant...

On connaît le problème sur la commune de Vaylats.

L'église du village s'inscrit bien dans ce constat alarmant.

Tous les habitants le savent, les élus, eux, ne s'en émeuvent pas plus que ça et préféreraient qu'elle ne soit plus à la charge de la municipalité.

Et encore on a de la chance. Notre église est ouverte régulièrement pour les « touristes » qui veulent la visiter et dans « certaines occasions »

Alors on peut toujours évoquer la désertification des villages, la possible déchristianisation ou les contraintes et orientations budgétaires. La situation est catastrophique.

Comme l'a dit une personne avec une certaine forme d'humour « *Dieu n'habite plus à l'adresse indiquée* »

Pour autant notre église n'est pas à raser...elle n'est pas non plus à vendre. Elle est à entretenir !

C'est ce que nous demandons à la Municipalité depuis longtemps - dix ans - sans aucun effet en retour.

Cependant il semblerait que « la commune a de l'argent » pour reprendre les propos sommaires d'un élu. Tout est relatif mais ici on préfère acheter un soi-disant « patrimoine » qui n'en est pas un, plutôt qu'investir ne serait ce qu'un minimum pour l'entretien d'un monument architecturale remarquable. Vu l'état d'urgence de la bâtisse c'est un choix très discutable.

Alors souhaitons que cette commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat débouche sur du concret autre qu'un constat désastreux déjà fait depuis bien longtemps. La situation est connue de tous et ne fait qu'empirer. Un mal bien français.

Stéphane Bern très sensible à ce contexte qu'il qualifie « **d'état de déréliction** » est à la tête de **la mission pour la sauvegarde du patrimoine**. Il y a des solutions et il s'est exprimé sur le sujet. Cette sauvegarde passe dans un premier temps par un inventaire complet. Très bien. On attend avec impatience le bilan, les actions prévues et surtout le financement. Eventuellement sa venue à Vaylats. On a même des photos à lui montrer s'il le souhaite...

L'état d'urgence pour sauver le patrimoine dans toute sa diversité est donc là. Symbole d'appartenance à une communauté, le patrimoine est le lien indéfectible entre les hommes et l'histoire d'un lieu, d'un monument ou tout simplement d'un objet qui a traversé le temps.

Il devient fédérateur et ambassadeur en représentant avec fierté la notoriété et la reconnaissance de son existence. Et souvent hors frontière. Nationale, régionale ou communale.

Le patrimoine communal est central dans la commune. Encore faut-il le restaurer ou l'entretenir, et si possible le valoriser.

« Le patrimoine ce n'est pas qu'un coût c'est aussi un investissement »

La politique actuelle entreprise par l'Etat depuis 2018 pour aider et sauver le patrimoine est à ce titre louable, notamment en ce qui concerne le patrimoine cultuel. Il incombe très souvent à la charge des collectivités territoriales et des élus.

L'Etat, à travers la DRAC ou les UDAP et d'autres organismes, mène une action de protection et de financement des monuments historiques. On l'a vu avec l'incendie de Notre-Dame.

Au niveau du département, de la région ou de la commune comment ça se passe ? Les responsabilités et les enjeux sont du ressort des élus sans compter les défis lors de la mise en route d'un projet patrimonial qu'il soit culturel ou culturel.

Défi, comme nous l'avons déjà écrit, « de la nécessité d'agir au temps présent et de penser pour le futur ». Difficile dans ces conditions de concilier la mobilisation budgétaire aujourd'hui

- même partielle - d'un mandat pour mener à terme un projet de rénovation d'envergure demain. Heureusement que les anciennes générations pensaient et agissaient autrement. Lesquelles ? Vous savez, celles qui nous ont laissé le patrimoine en question...et dont nous sommes fiers d'ailleurs !

Défi de savoir valoriser le projet avec l'ensemble de la commune et communiquer dessus pour qu'il devienne attractif et vecteur de développement pour ladite commune.

Défi enfin d'afficher un volontarisme sans faille et une compétence assumée pour aller chercher les subventions, aides, soutiens, collectes, dons, etc...

Trop souvent hélas, nos concitoyens ont tendance à considérer qu'il existerait un « grand patrimoine », méritant l'attention, et un « petit patrimoine », peinant à trouver sa place.

Comme l'explique Charlotte Hubert, présidente de la Compagnie des architectes en chef des monuments historiques : « *Il y a un problème d'inculture généralisée autour des enjeux du patrimoine architectural en France. Le cas de Notre-Dame l'a montré, les gens sont très sensibilisés aux monuments historiques mais se soucient moins, par exemple, des petites églises communales* ».

Si tout le monde est d'accord avec le fait que le patrimoine est un héritage, alors soyons tous sans aucune exception digne de cet héritage.

Les Responsables du DIC

ANNEXE à consulter :

Mission d'information sur l'état du patrimoine religieux en France Situation matérielle des lieux de culte français



COMPTES RENDUS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE LA COMMUNICATION

Mercredi 29 juin 2022

Présidence de M. Laurent Lafon

Audition de M. Stéphane Bern

Extraits

« Votre mission a en effet un double objectif :

Identifier le patrimoine en danger et Contribuer à la Restauration et à la Valorisation de ce patrimoine. Nous savons que le patrimoine religieux représente une part importante des dossiers qui vous sont soumis chaque année.

D'où nos questions : dans quel état se trouve ce patrimoine selon vous ? Vous paraît-il véritablement menacé ? En quoi le Loto du patrimoine permet-il de contribuer à sa sauvegarde ? La pérennité du Loto est-elle désormais assurée ? Faut-il faire davantage pour sauver le patrimoine religieux et, le cas échéant, comment ?

M. Stéphane Bern, chargé par le Président de la République d'une mission sur le patrimoine en péril :

Je vous remercie de m'accueillir au sein de votre noble institution. J'ai constaté à plusieurs reprises que vous portiez un intérêt particulier aux questions relatives au patrimoine et à leurs impacts économiques sur les territoires.

Quelque 30 % des dossiers qui sont adressés à la mission Bern concernent le patrimoine religieux, qu'il soit classé ou non, protégé ou non, sacralisé ou désacralisé. En vue de la sélection que nous annoncerons à la fin de l'été, je me suis penché sur ces dossiers cette semaine et j'ai été choqué par le nombre de petites églises de nos campagnes qui se trouvent dans un état de déréliction avancé. C'est là une conséquence de la déchristianisation de notre pays : lorsque les églises ne sont plus fréquentées, elles ne sont plus entretenues.

De fait, dans les budgets des communes, la ligne « entretien du patrimoine » sert souvent à financer autre chose. Or si on n'entretient pas le patrimoine, celui-ci se dégrade peu à peu, et les coûts de restauration augmentent. Dans les petites communes, les maires se font réélire en s'engageant, non pas à sauver l'église, mais à construire un stade.

Les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) aident les municipalités à hauteur de 30 % ou 40 %, mais bien souvent, les 20 % qui restent à la charge des communes ne sont pas financés.

Pourtant, dans bien des villages, l'église de campagne est le seul élément culturel qui reste. C'est de l'art et de la culture de proximité, ouverts à tous.

Les maires sont aussi confrontés à un manque de ressources en matière d'ingénierie administrative. J'avais proposé que l'on mette à leur disposition une assistance à la maîtrise d'ouvrage, mais cette proposition est restée lettre morte.

Nous devons faire cesser ce cercle vicieux de toute urgence, car nous sommes en état d'alerte.

Les présidents de communautés de communes, qui ont parfois sept ou dix églises à restaurer, m'expliquent qu'ils n'ont d'autre choix que d'en sacrifier certaines. Je me bats contre ce genre de discours, que l'on entend parfois au sein des plus hautes sphères de l'État, car j'estime qu'il y va du respect de notre histoire et de nos racines. Mais c'est aussi un non-sens économique, car l'église est le premier lieu où l'on se rend lorsqu'on visite un village.

On a tant attendu qu'aujourd'hui nous devons répondre à l'état de catastrophe dans lequel se trouvent de très nombreuses églises de campagne, si bien que sur sept ou huit typologies de patrimoines, 30 % des crédits de la mission Bern sont consacrés au patrimoine religieux »

Pour plus d'information / source :

<http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20220627/4154.html>